

Citoyenneté / Participation : améliorer l'écoute et le pouvoir d'agir des enfants

La Concertation d'Enfants

Organiser des concertations d'enfants dans un Accueil Collectif de Mineurs a de nombreux intérêts pédagogiques : Prendre en compte les enfants comme des citoyens à part entière, construire un projet avec le public, relever l'avis des enfants sur un aménagement par exemple, ou encore respecter l'article 12 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui nous convoque à **prendre en considération l'opinion des enfants sur les sujets qui les concernent**.

Les appels à la participation des enfants sont courants mais peuvent être imprécis et mal animés. La place laissée aux enfants dans un projet, entre consultation de pure forme et pouvoir d'agir, est parfois mal réfléchi, les méthodes employées ne permettent pas toujours d'atteindre un objectif. Il existe de nombreux éléments à assembler dans un dispositif sur mesure, pour qu'une concertation soit réussie, efficiente et agréable pour le public.

■ Objectifs de formation : Comprendre les enjeux et les formes pédagogiques permettant la mise en place de concertations d'enfants

- Comprendre les bénéfices d'une concertation d'enfants au sein d'une structure d'animation
- Savoir définir le pouvoir d'agir du public dans un projet
- Etudier différentes animations de concertations en prenant en compte leurs avantages et leurs inconvénients
- Concevoir un dispositif d'animation de concertation d'enfants adapté à la structure du stagiaire

■ Public visé

Animateur ACM - Animateur de conseil municipal d'enfants ou de jeunes – Directeur d'ACM – coordinateur – équipes d'animation – enseignants – formateurs

Durée 1 journée de 7 heures en présentiel	Nombre de stagiaires 1 à 8 stagiaires
Lieu Dans les locaux de la structure	Coût (Non soumis à TVA) 960 euros hors éventuels frais de déplacement, restauration et hébergement des formateurs

■ Dates et horaires

A déterminer en fonction du commanditaire de la formation. Notre association a la capacité de proposer une formation dans les deux mois maximums à compter de la demande de devis (hors période estivale, nos formateurs étant également pour la plupart encadrants de séjours de vacances pour enfants).

■ Contenu pédagogique – Programme de la formation

JOUR 1

- **De 9h à 9h30 : Accueil des participants, présentation de la formation**
Emergence, présentation, tour de table, écoute des attentes des stagiaires, rappel des objectifs de la formation

- **De 9h30 à 10h00 : A quoi sert une concertation d'Enfants ?**
Tour de table : définition « C'est quoi une concertation d'enfants ? » et pourquoi je veux faire de la concertation dans ma structure ?
Petite conclusion synthétique du formateur (voir article « [Concertation d'Enfants du site](#) »)
- **De 10h00 à 12h00 : Le pouvoir d'agir du public dans le projet**
Forme, affiches à remplir autour des sujets suivants : Les objectifs (pour ma structure) de la concertation d'enfants / Les limites qu'on se fixe (pouvoir à l'adulte) / Mes peurs, les risques / Quelles décisions peuvent prendre les enfants ? / Quel pouvoir l'adulte laisse à l'enfant ? +
Synthèse collective en deux étapes coordonnées par le formateur : Ce qu'on veut / Ce qu'on ne veut pas
- **De 13h30 à 15h00 : Etudes de cas à partir des expériences des stagiaires sur les réunions d'enfants**
Des stagiaires volontaires décrivent chacun une expérience de réunion d'enfants : Contexte, récit de ce qu'il s'est passé. Le groupe de stagiaires, avec le formateur relève les freins, les moteurs de chaque expérience. Un tableau des éléments théoriques de réussite et d'écueils est rempli au fil des échanges et récits.
- **15h00-15h30 : Synthèse par la lecture de l'article « [Les concertations d'enfants](#) » du site Evasoleil**
- **15h30-17h : Conception pédagogique de la concertation d'enfants de ma structure**
Selon l'effectif, par petits groupes de 2 ou 3 stagiaires, concevoir une application possible de concertation dans la structure : Présidence ? préparation ? ordre du jour ? pérennisation ? durée ? fréquence ? rôle de l'adulte ? intervention de l'adulte ? effectif d'enfants ?...
Synthèse en réalisant une affiche. Présentation / échanges avec les autres groupes et formateurs.
- **De 17h à 17h30 : Conclusion**
Retours individuels des stagiaires, retour des formateurs

Remarque :

Nous ne prévoyons pas de mettre en place des formations pour des inscriptions individuelles. Les formateurs d'Evasoleil assureront la partie pédagogique en nous adaptant au nombre de participants et au temps que vous souhaitez y consacrer. Sur cette page, des modalités de formation sont décrites à titre d'exemple, nos formations sont systématiquement retravaillées en fonction des besoins du commanditaire et des stagiaires.

Formateurs

Pour une formation « Concertation d'Enfants », nos formateurs principaux sont les suivants. Selon les dates et lieux de formation souhaités par le commanditaire, Evasoleil pourra faire appel à d'autres formateurs.

Zoé Guelton-Chacun, diplômée d'un BAFA et d'un BAFD, elle est coordinatrice pédagogique et permanente de l'association Evasoleil depuis le 1er janvier 2024. Elle a été animatrice de 2017 à 2019, puis directrice adjointe en 2021 et directrice en 2022 sur les séjours d'Evasoleil. Elle a également été élue au Conseil d'Administration puis au Bureau de l'association de 2019 à 2023. Elle a été formatrice BAFA avec les CEMEA Pays de la Loire en 2022 et avec La Ligue de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône en 2023.

Sylvain Stienon est diplômé BAFA, BAFD, PSC1 (Premiers secours), BEATEP ASVL (Brevet d'Etat d'Animateur technicien d'éducation populaire, animation sociale et vie locale). Il a une équivalence BPJEPS Loisirs tout public et une équivalence BPJEPS Animation Sociale. Il débute l'animation en 1995, comme animateur, puis directeur de centres de loisirs et de vacances. Il coordonne également pendant 6 ans des services éducation et animation dans des collectivités de l'île de France. Il co-dirige Evasoleil depuis 2010.

Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation

Aucun prérequis n'est nécessaire pour accéder à la formation.

Matériel requis

Notre organisation demande au minimum la mise à disposition d'une salle avec une prise électrique et une connexion internet.

■ Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

Les méthodes de formation sont tirées de certaines pratiques de l'andragogie et de la pédagogie coopérative. Cela signifie que **le stagiaire est central dans ses envies, ses besoins et dans son parcours personnel et professionnel.**

Concrètement, nous faisons émerger du groupe un "terrain de valeurs" sur lequel reposeront ensuite les démarches pédagogiques. Elles seront travaillées avec les participants pour être cohérentes et articulées logiquement, en prenant en considération les réalités de la structure ; ses contraintes, ses freins, ses moteurs. **Nos formations permettent aux équipes de trouver, par elles-mêmes, des réponses concrètes à LEURS problématiques socio-éducatives.**

■ Supports pédagogiques

- L'article du site internet : <https://www.colonie-evasoleil.com/concertations-enfants/>
- La vidéo sur les concertations : <https://www.youtube.com/watch?v=nQTW0dfRmig>
- Dossier sur la concertation d'Enfants des Francas
- L'échelle de Hart sur le degré de participation des enfants

■ Modalités de suivi et dispositif d'appréciation des résultats :

Le suivi de la formation sera contrôlé par une feuille d'émargement à compléter pour chaque demi-journée en début de séance.

L'atteinte des objectifs sera appréciée par les formateurs au fil du stage et à partir du compte rendu (qui contient tous les éléments : affiches, exemples cités par les stagiaires...). Un des formateurs évalue les différents critères pour chaque stagiaire grâce à une fiche individuelle qui sera remise dans le bilan des formateurs. Voici les critères qui seront évalués par les formateurs :

- le stagiaire améliore sa connaissance des enjeux de la mise en place de la concertation d'enfants
- le stagiaire précise le cadre que sa structure pourrait laisser aux enfants pour décider
- le stagiaire découvre différentes expérimentations de concertations
- le stagiaire co-invente une méthode de concertation d'enfants pour sa structure.

■ Modalités d'inscription :

La formation sera réservée à la signature du présent devis. Le commanditaire de la formation inscrira les stagiaires en tenant compte des prérequis et effectifs indiqués ci-dessus. La liste de stagiaires mentionnant leurs noms, prénoms, fonction dans la structure devra être transmise aux formateurs avant le début de la formation. En cas de besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent formation, Sylvain Stienon pour réfléchir ensemble et adapter l'action de formation au besoin.

■ Accessibilité handicap

Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter. Notre équipe vous accueillera et se tient prête à répondre à vos besoins.